

Paiement par anticipation des récoltes

s'il faudra que les producteurs se regroupent pour en constituer une. Je me demande aussi pourquoi la loi ne semble pas couvrir les producteurs indépendants, qu'ils fassent partie ou non de cette association. Il doit y avoir une raison à cela et je souhaiterais la connaître. Cela est peut-être nécessaire du point de vue de la commercialisation, mais, à mon avis, il y a, dans le milieu agricole, des gens qui, contrairement à certains de leurs collègues, ne pensent pas forcément que c'est là la meilleure solution.

Dans ma région, en Ontario, nous avons eu des problèmes avec les contingentements de lait. Les producteurs de lait de l'est de l'Ontario, de toute la province et de l'ensemble du Canada ont été placés dans une situation terrible. Je n'ai pas besoin de la décrire au ministre de l'Agriculture. Il la connaît aussi bien que moi. Je lui ai écrit plusieurs lettres à ce sujet. Le ministre a répondu qu'il avait averti les producteurs de lait de ce qui allait se passer. Si c'est vrai, son avertissement n'est pas parvenu aux producteurs de lait de l'Ontario, du moins pas à ceux de ma région, d'après ce qu'on m'en a dit.

Cette partie du programme pose un autre problème—qui, je le sais, vous touche de près, monsieur l'Orateur, étant donné la nature de votre circonscription—c'est le problème que connaît l'agriculteur lorsqu'il veut obtenir une avance du gouvernement, en vertu d'une loi quelconque concernant les compensations pour les troupeaux atteints de la brucellose ainsi que pour d'autres pertes. On se plaint toujours que les paiements ne sont pas assez élevés et que les producteurs sont les seuls à le savoir. Ce qui me préoccupe toutefois, c'est lorsqu'on se plaint que les paiements ne soit pas acquittés assez rapidement. Je ne veux pas dire que tous les fonctionnaires mettent délibérément des bâtons dans les roues pour empêcher la stabilité financière de l'agriculture, loin de là, mais j'espère que les paiements prévus dans toute entente qui pourra être conclue aux termes du bill seront bien effectués et le seront avec plus de diligence qu'aujourd'hui.

● (1540)

Si j'interviens dans le débat—et j'ai écouté les discours de mes collègues dont les circonscriptions reposent surtout sur l'agriculture—, ce n'est pas que ma circonscription soit essentiellement à vocation agricole, au contraire. Dans les petites villes de l'Est de l'Ontario, il y a des petites entreprises, des concessionnaires d'outillage agricole, des marchands de provendes, des commerçants, des artisans, des gens de métier et des professionnels qui, je ne voudrais pas qu'ils l'oublient, dépendent de l'agriculture. Si nous voulons que l'agriculture progresse, nous devons tenir compte des difficultés et des dangers assez exceptionnels qui guettent les agriculteurs, comme les dangers d'accidents en période de production et d'entreposage agricoles, les mauvais temps, les maladies, les épidémies, l'incertitude des prix, les importations, etc. Cette loi accroîtra une stabilité de ce genre. Je suppose que des questions seront posées à ce sujet à l'étape de la deuxième lecture et, comme le député d'Elgin (M. Wise), l'a dit, sous réserve des réponses à ces questions et de l'apport des associations agricoles qui n'ont pas encore eu la chance de l'étudier de façon détaillée, notre parti est disposé à appuyer.

En terminant, j'espère que le ministre de l'Agriculture ne se considère pas simplement le champion des agriculteurs au Canada. Je ne le crois pas, mais quand je lis ses discours—j'en suis inondé à mon bureau—je le crois parfois. J'espère qu'il

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

considère ses responsabilités comme faisant partie de la responsabilité générale du gouvernement qui doit veiller à la stabilité agricole, et compte tenu des responsabilités du ministre de la Consommation et des Corporations. Si je trouve de temps à autre que le ministre de l'Agriculture se tient sur la défensive, peut-être en raison de l'attitude du gouvernement qu'il sert—mais il sert l'agriculture de bonne foi, bien qu'il puisse se fourvoyer—envers l'agriculture, il se sent légèrement embarrassé. Mais il est important que nous n'oublions pas cette responsabilité collective et qu'il se rende compte qu'à titre de ministre de l'Agriculture, il a également une responsabilité envers les consommateurs canadiens, tout comme le ministre de la Consommation et des Corporations doit assumer une responsabilité collective à l'égard de tous nos producteurs agricoles. Ils ont entre autres la responsabilité de favoriser un climat de compréhension entre ces deux groupes et malheureusement—je regrette de dire cela—ce n'est pas encore arrivé.

Des voix: Le vote!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je rappellerais aux députés que le discours du ministre mettra fin au débat.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, on a déjà mentionné, j'en suis certain, que je dois prendre un avion. Je ne devrais peut-être pas dire à quelle heure je dois le prendre parce qu'on ne m'accordera pas les 40 minutes auxquelles j'ai droit pour répondre à toutes les questions qui m'ont été posées. On m'a prié de me rendre à Toronto avec le premier ministre de la Jamaïque et je dois être à l'aéroport à 16 h 15.

Je voudrais mettre un certain nombre de choses au point. Tout d'abord, je voudrais dire au député de Grenville-Carleton (M. Baker) que je me rends compte que mon poste de ministre de l'Agriculture ne me rend pas responsable uniquement aux producteurs agricoles de notre pays. Ma responsabilité s'étend à tous les Canadiens. Aussi, comme l'a déjà mentionné le député de Battle River (M. Malone), j'ai des obligations envers un très grand nombre de gens de l'extérieur du Canada, qui bénéficient de nos programmes relatifs à l'aide alimentaire, et je dois m'assurer que nos producteurs puissent remplir les engagements que nous avons pris en tant que gouvernement pour venir en aide aux autres peuples du monde.

A écouter le député de Battle River, on penserait que nous ne faisons rien pour apaiser la faim dans le monde. Or, je tiens à lui faire remarquer que nous faisons plus, dans ce domaine, par personne, qu'aucune autre nation du monde, non seulement en raison du volume de denrées alimentaires que nous envoyons mais aussi de la somme que chaque contribuable verse pour ces programmes.

J'ai noté un certain nombre d'arguments qui ont été avancés cet après-midi mais, malheureusement, je m'aperçois que je ne dispose pas d'assez de temps pour répondre à toutes les questions qui m'ont été posées. J'espère le faire au comité, mais si nous ne nous en tenons qu'au comité, il nous sera difficile de répondre à toutes les questions ainsi qu'aux insinuations calomnieuses faites aujourd'hui. Par exemple, les députés de l'opposition ont parlé de la production de bœuf de boucherie. Savent-ils ce que fait le président Ford en faveur des éleveurs américains? Il essaie d'appliquer un système de gestion des approvisionnements au moyen de sa loi sur les importations de viande. Il a recouru à la puissance économique des États-Unis